



Mesdames, Messieurs, Chères Véternates, Chers Véternats,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve au sortir de cette période difficile, dans la fonction de Maire. En effet, le Conseil Municipal du 3 juillet dernier m'a accordé sa confiance un petit peu plus de trois mois après l'élection du 15 mars.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier toutes les électrices et tous les électeurs pour leur vote et leur confiance. Ce soutien est pour nous à la fois une force et une responsabilité. La fonction de Maire qui m'a été accordée par le nouveau conseil municipal m'honore et j'entends la mener avec énergie, disponibilité et respect de tous.

Passionnante, cette mission est aussi exigeante et complexe, en particulier dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons en ce moment. Le conseil municipal et moi-même ferons le nécessaire avec nos compétences, nos idées et notre force de travail pour relever ce défi et répondre à vos attentes.

Notre équipe municipale présente un visage rajeuni et renouvelé, avec l'arrivée de 11 nouveaux conseillers. Grâce à la motivation de tous les membres du conseil municipal et particulièrement de mes trois adjoints, l'investissement dynamique de chacun dans les différentes commissions municipales, je suis certaine que nous mènerons à bien les projets que nous entreprendrons.

Dans un premier temps, outre la poursuite de la gestion prioritaire de la crise de la COVID19, nous nous attelons à dresser un état des lieux de notre commune : situation financière précise, bilan des travaux et dépenses en cours. Profitant de l'absence des élèves, la municipalité a entrepris des travaux de rénovation dans la classe de l'école maternelle.

Pour accompagner les élèves de la petite section de maternelle et compte tenu des effectifs en hausse, nous avons recruté une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles) supplémentaire en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

Un nouveau guide de la rentrée scolaire a été réalisé et distribué aux parents d'élèves. Enfin un point sur la communauté des communes, je remercie les délégués qui m'ont conduite au poste de 3^{ème} Vice-Présidente en charge du tourisme. La communauté de communes est une collectivité pleine d'avenir dans laquelle notre présence est indispensable afin d'être associés aux décisions qui vous concernent directement.

Vous souhaitant une belle rentrée, le conseil municipal et moi-même, vous prions de croire en l'assurance de notre profond dévouement.

Bien fidèlement, votre Maire, Brigitte VANSON

Vie Communale



Délégations accordées aux adjoints votées par le conseil municipal le 10 juillet 2020.

1^{er} adjoint : KESSLER Patrick

En charge : Les travaux, voirie, sécurité, nouvelles technologies, personnel technique.

Programmation des travaux d'entretien des routes communales.

Contrats de maintenance - Entretien des bâtiments - Bilan énergétique, etc. Proposition de travaux de gros œuvre et second œuvre. Interlocuteur avec les différents corps de métier et concepteurs. Suivi des travaux de mise aux normes. Délégation du service public des remontées mécaniques.

2ème adjoint : LEROY Hélène

En charge : la Jeunesse, les Affaires scolaires, le Cadre de vie social, la Communication, les associations.

Gestion des services périscolaires (cantine, garderie périscolaire, les accueils de loisirs (ALSH). Relation avec les services de CAF - DDCSPP - PMI - Collège. Organise les fêtes et cérémonies. Relation avec le CCAS. Anime et fait paraître le bulletin municipal.

3ème adjoint : VALENTIN Nadia

En charge : Eau et assainissement, foncier, urbanisme.

Gestion et surveillance des réseaux eau et assainissement. Réflexions sur les aménagements, les travaux potentiels pour l'eau et l'assainissement. Assainissement collectif : suivi logistique des travaux (contact avec les divers organismes). Définition du programme de travaux pluriannuel et des investissements, suivi des prestations de travaux (entretien réseau, branchement neuf, ...). Suivi de l'auto surveillance des réseaux et des ouvrages d'épuration. Aide à la rédaction et contrôle des bilans d'exploitations.

Demande de rendez-vous avec Mme le Maire ou ses adjoints

Pour toute demande de rendez-vous avec un élu, merci de vous adresser au secrétariat : 03 29 24 18 18 ou par courriel à l'adresse suivante : mairie-de-ventron@orange.fr





Les commissions municipales

Les commissions sont des instances de concertation et de préparation des dossiers présentés en Conseil Municipal. Elles émettent de simple avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Le maire est président de droit de toutes les commissions.

Commission travaux

M. KESSLER Patrick (président), Mme GEHIN Sylvie, M. MARTIN Kévin, M. PARMENTIER Régis, M. JEANDEL Pascal, Mme HEITZ Céline, Mme VALENTIN Nadia, M. BROLIS Patrick, M. BRYLKA Cédric

Commission jeunesse -vie scolaire

Mme HEITZ Céline (Présidente), Mme ABEL Amélie, M. CUNY Christian, Mme LEROY Hélène.

Commission eau-assainissement

Mme VALENTIN Nadia (Présidente), M. PARMENTIER Régis, M. BROLIS Patrick, M. JEANDEL Pascal, Mme LAPREVOTE Sylviane

Commission finances

M. CUNY Christian (président) et tous les membres du conseil municipal.

Commission foncier - urbanisme

M. JEANDEL Pascal (président), Mme VALENTIN Nadia, M. MARTIN Kévin, M. JEANDEL Charly, M. BRYLKA Cédric, Mme GEHIN Sylvie, Mme HEITZ Céline

Commission forêt - agriculture

M. BRYLKA Cédric (président), M. BROLIS Patrick, M. PARMENTIER Régis

Commission communication-information

Mme LEROY Hélène (présidente), M. JEANDEL Charly, Mme ABEL Amélie, Mme HEITZ Céline, Mme LAPREVOTE Sylviane

Commission vie du village

Mme LAPREVOTE Sylviane (présidente section tourisme), M. JEANDEL Charly (président section animation), Mme LEROY Hélène, Mme GEHIN Sylvie, M. JEANDEL Charly, Mme ABEL Amélie, M. JEANDEL Pascal

Commission DSP

M. KESSLER Patrick (président), M. MARTIN Kévin, Mme ABEL Amélie, Mme HEITZ Céline, M. BRYLKA Cédric, M. PARMENTIER Régis, M. JEANDEL Pascal.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Présidente Mme VANSON Brigitte, Membres suivants du conseil municipal pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS: Mme ABEL Amélie, Mme LEROY Hélène, M. KESSLER Patrick, M. PARMENTIER Régis. 4 membres nommés par le Maire: Mme CHEVRIER Sylvette, Mme JEANDEL Joelle, Mme DEMIEL Martine, Mme MARTIN Isabelle.

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du conseil municipal du 03 février 2020

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2019
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique tourisme : motion portant sur le calendrier scolaire 2020-2024
- Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale : avis sur la modification des statuts et sur les demandes d'adhésions : du Syndicat Mixte du PETR du Pays de la Déodatie, du Syndicat intercommunal du secteur de Dompaire et de la Commune de Baudricourt
- Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges : avis sur la modification des statuts
- Optimisation des réseaux de télécommunication : bail de location de l'antenne de l'Orbi
- Concessions de source : renouvellement de concessions à échéance
- Baux fermage : renouvellement de baux à échéance
- Programme de travaux 2020 et d'exploitation en forêt communale
- Commission de terrains du 22/01/2020 : compte-rendu de réunion et délibération sur demande d'acquisition de terrain de M. Roch GRANDGIRARD
- Personnel communal : transformation du poste de secrétaire de mairie
- Personnel communal: mandat au CDG 88 pour contrat d'assurance statutaire 2021-2024
- Subvention au Comité de Jumelage (participation des frais de bus voyage des 30 ans à Plounéventer) et aux Loisirs Véternats (participation frais direction école de musique)

Séance du conseil municipal du 03 mars 2020

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 février 2020
- Frais d'obsèques de Mme ENGELEN
- Approbation des comptes administratifs 2019 : commune, forêt, eau, assainissement, transports, centre de ski de fond, cimetière et les lotissements
- Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2019
- Affectation des résultats 2019
- Vote des 4 taxes directes locales 2020
- Vote des budgets primitifs 2020 : commune, forêt, eau, assainissement, et les lotissements
- Déploiement du très haut débit : convention d'occupation sur le domaine privé communal au profit de LOSANGE
- Terrains: avis sur demandes d'acquisition de terrains
- Demandes de subventions associations

Séance du conseil municipal du 08 juin 2020

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2020
- Vote des subventions aux associations locales, (sous réserve)
- Décisions modificatives budgétaires divers budgets
- Vote de la durée d'amortissement de la station d'épuration
- Rapport annuel sur la qualité du service de l'eau potable
- Rapport annuel sur la qualité du service public d'assainissement collectif
- Adhésion aux compétences facultatives du SDANC (compétence réhabilitation, compétence entretien)
- Convention de location de terrain communal pour jardin potager
- Baux fermage : renouvellement de baux à échéance
- Suite demande achat de terrain SCI Chalet Nature et SPA Questions diverses
- Information permis de construire CHAPPE
- Motion contre le bruit des motos
- Point sur la trésorerie



Séance du conseil municipal du 03 juillet 2020

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Élection des Adjoints au Maire

Séance du conseil municipal du 10 juillet 2020

Élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

- Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints
- Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire
- Elections des délégués au sein des divers organismes intercommunaux et syndicats (SMIC, SMDEV, SDANC, Pays de Remiremont, Parc des Ballons, Associations des communes forestières)
- Détermination du nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS et élection de ces membres
- Formation des diverses commissions
- Désignation du correspondant défense et du correspondant sécurité routière
- Création d'un emploi permanent de 17.15 heures hebdomadaires pour l'agence postale pour un agent contractuel
- Création d'un poste d'ATSEM de 22 heures hebdomadaires, en contrat Parcours emploi Compétence
- Autorisation au Maire de recruter des agents vacataires et des agents contractuels en cas d'indisponibilité d'agents ou en cas de surcroit de travail

Retrouvez l'intégralité des relevés des conseils municipaux sur le site de la commune : ventron.fr



Info sur les travaux classe de l'école maternelle















Cette année, nous accueillons 67 enfants, répartis en trois classes.

27 élèves en maternelle dans la classe de Caroline LAURENT et Carole MARCHAL : 11 en petite section - 10 en moyenne section - 6 en grande section.

17 élèves dans la classe de Stéphanie POIROT et Carole MARCHAL : 10 en CP - 7 en CE1

23 élèves dans la classe de Geoffrey GRISWARD : 10 en CE2 - 8 en CM1- 5 en CM2



Mesdames Laurent et Marchal seront secondées par

3 ATSEM: Nadine MUNSCH en alternance avec Annie

MOUGEL et Gaëlle KERGUEN, nouvellement recrutée. Sarah GERARDIN assumera le remplacement de Madame MOUGEL à la rentrée, cette dernière étant indisponible suite à une intervention chirurgicale.

Comment se profile la rentrée scolaire dans le contexte de l'épidémie de covid-19?

Selon Jean-Michel Blanquer le 21 août dernier, la rentrée scolaire de septembre 2020 se fera selon deux mots d'ordre : "Protéger les élèves et les adultes, mais aussi assurer l'éducation de tous."

Outre le port du masque, les gestes barrières devront être "appliqués en permanence, partout, et par tout le monde" dès la rentrée, précise le protocole sanitaire : lavage des mains régulier, ventilation des classes ou encore désinfection des locaux et matériels. Le ministère a également insisté sur le rôle-clef des parents, qui "s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre ou en cas d'apparition des symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille".

Dans une interview au Monde publiée le 9 juillet, l'infectiologue Jean-François DELFRAISSY, qui préside le conseil scientifique depuis mars, a quant à lui précisé : "La rentrée sera plus normale qu'au mois de juin mais avec, quand même, un certain nombre de mesures.

Elles seront plus souples que celles mises en place lors de la reprise de l'école à la mi-mai, puis au mois de juin, parce que les connaissances ont évolué. L'équipe éducative s'est réunie le 31 août pour préparer cette rentrée afin que l'accueil des enfants s'effectue dans la sérénité. Nous souhaitons à tout ce petit monde une bonne année scolaire.

Hélène LEROY, Chargée de la vie scolaire

Transport des collégiens

La municipalité prend en charge le transport scolaire des élèves se rendant au collège de Cornimont (90 €). Pour bénéficier de cette aide, il suffit de déposer en mairie la facture de fluo bus ainsi qu'un RIB.



Informations communales

État civil

NAISSANCES

Björn né le 28 avril 2020 Fils de Thierry BINDER et Aurélie CLAUDEL

Valentine née le 28 juin 2020 Fille de Cédric SAMPIETRO et Héloïse CLAUDEL



DÉCES

Joseph MOUROT, le 3 juin 2020 à Ventron

Michel KIENTZY, le 11 juin 2020 à Ventron

Pierre CREUSOT, le 10 juillet 2020 à Epinal



Un Regard

Cette rubrique me tenait à cœur : que de belles initiatives, que de belles choses, que de belles créations, que de passionnés, que de belles personnes dans notre si beau village.

Dans ce premier numéro, j'ai souhaité mettre en lumière "Cyprien et son frère Jules", jeunes habitants de Ventron et enfants de M. et Mme DIEMUNSCH Nicolas et Noémie. Au détour d'une promenade régulière, quelle ne fut pas ma surprise et ma joie de découvrir cette petite boite fabriquée en bois sur laquelle l'on pouvait lire : « laissez un commentaire ».

Que faire ? Ouvrir ou pas ? Mais ce petit mot m'y invitait. Peut-être étais-je la première à y mettre un commentaire ?

Je me suis prise au jeu. J'ai trouvé cette idée tellement généreuse que j'ai tout de suite pensé à Cyprien et son frère Jules pour démarrer cette rubrique. Alors chers randonneurs, chers promeneurs occasionnels, n'hésitez pas à déposer dans cette jolie boite, une carte postale, un petit poème ou pourquoi pas une histoire pour encourager et remercier ces deux jeunes garçons.



Chers véternats, chers résidents secondaires, chers vacanciers : vous connaissez quelqu'un, vous avez fait une jolie découverte, une belle initiative à Ventron, n'hésitez pas à nous contacter à la Mairie. Je me ferai un plaisir de le mettre en lumière.

Merci!

Sylviane LAPREVOTE Conseillère municipale

Remerciements

Colette Henné, Thérèse et Serge Deschamps sommes très touchés par la spontanéité, la générosité et la solidarité des voisins, de la population et des anonymes qui, dans cette épreuve, ont contribué à nous soutenir par leur bienveillance tant moralement que physiquement. Un immense MERCI à tous et en particulier à Festi'Ventron pour leur geste.

Vie Associative

Les Loisirs Véternats en ce printemps 2020 :

Comme toutes les associations de Ventron, notre société de musique a été très impactée par la pandémie de la Covid 19. Notre dernière répétition avant le confinement a eu lieu le 6 mars, puis tout s'est arrêté!

Outre l'annulation de nos répétitions, c'est notre concert de printemps qui n'a pas eu lieu le 25 avril ainsi que d'autres sorties.

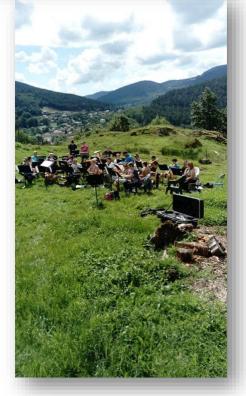


Nous pensions reprendre rapidement nos activités mais en définitive, il nous a fallu attendre le 20 juin pour faire une répétition qui a eu lieu en extérieur, chez Michel FREDRIKSEN, à Baudimont. Les autres répétitions ont eu lieu chez notre directeur Gilles VUILLEMIN au Raindé. Tout cela pour nous adapter à une certaine distanciation et ne pas être enfermés dans notre salle.

La répétition du 11 juillet termine l'année car les vacances arrivent pour les uns et les autres. Espérons qu'en septembre les choses pourront rentrer dans l'ordre. Notre reprise devrait avoir lieu le 29 août, avec un concert en octobre/novembre, si les conditions le permettent.

Ce concert sera dédié à notre président honoraire Pierre CREUSOT qui nous a quitté le 10 juillet 2020. En septembre, une sortie est prévue pour le mariage de deux de nos musiciens : il s'agit de Christelle EETTERLEN et Alexandre THUILLIER.

Nous profitons de cet article pour évoquer les dépenses importantes qui ont eu lieu en 2019 pour le fonctionnement de notre association :



Le poste le plus important concerne l'achat de nos partitions pour les concerts : 1 940 €.

Le deuxième poste de dépenses est l'achat de matériel et accessoires : 1 031€.

La Sainte Cécile, repas et médailles : 923 €

Dépenses exceptionnelles pour notre déplacement à Besançon : 782€

Les assurances et cotisations à la FMV/ CMF : 536 €

L'indemnité du directeur est assurée par la CCHV et complétée par la commune (en attendant une clarification des contours de la Communauté de Communes des Hautes Vosges et de ce fait de ses compétences).

Le président Yvan PETITGENÊT

Association ARTS ET TRADITIONS de Ventron.

L'année 2020 a débuté par l'ouverture de la maison artisanale pendant toute la période des vacances scolaires de février. Début mars, la pandémie du coronavirus a bouleversé toutes nos prévisions de manifestations et activités. La maison artisanale a dû fermer ses portes pendant les vacances de Pâques. Notre pique-nique a dû être reporté de juin au mois août. Les participants déjà inscrits au marché d'été ont dû être tous avertis que celui-ci n'aura pas lieu cette année. C'est la première fois depuis quarante ans d'existence.

Malgré toutes les contraintes liées aux commerces, nous avons pu ouvrir nos locaux en adaptant et appliquant les gestes barrières, pendant tout l'été. Ils seront également ouverts lors des vacances de la Toussaint et Noel, sauf dispositions contraires. L'assemblée générale se déroulera à la mi-octobre. Notre dernière manifestation de l'année, le marché de Noël, n'a pas encore été étudiée. Les risques liés à la COVID 19 peuvent encore évolués. Le nombre d'adhérents reste stable.

La Présidente Marie-Édith ROUILLON

Musée du Textile

Les rendez-vous de l'automne

Samedi 19 et dimanche 20 septembre: journées du patrimoine. Mercredi 23 septembre 14 h : balade tissée et atelier cuir. Dimanche 27 septembre 2020 : clôture du Festival des Arts Mélangés. 2 représentations de "Im Wald, échappée sylvestre", déambulation musicale inspirée de l'œuvre de Schubert par la Cie Les Clandestines en partenariat avec l'association Cors et accords. Jeudis 22 et 29 octobre à 14h30 : visite du musée en famille et atelier tissage.



La Présidente Catherine COMOLI

Cors & Accords

Le groupe de cors des Alpes avait un calendrier bien rempli pour cette année. Avec cette pandémie, concerts, fêtes et animations ont été annulés ou reportés... Les sonneurs ont repris les répétitions et ont donné quelques aubades durant l'été: maison de retraite, Blanchemer, Col de La Schlucht, Gérardmer... Le groupe participera le 27 septembre au festival des arts mélangés à proximité du Musée du textile. Il animera également la fête du munster le 4 octobre à Lapoutroie. Il y aura les marchés de Noël...Nous projetons de donner un concert avec la chorale de Delle à l'église de Ventron en 2021.

Le cor des Alpes sur notre site : http://corsetaccords88.e-monsite.com

Le Président Jean-Marie MOUGIN



FESTI'VENTRON: une association sur tous les fronts!

Malgré un début d'année très compliqué en raison de la crise sanitaire, Festi'Ventron n'a pas manqué d'idées pour divertir les familles véternates.

Comme tous les ans, le carnaval a eu lieu le 09 février où enfants et parents sont venus nombreux, déguisés et dans la bonne humeur. Au programme, défilé dans les rues de Ventron avec Monsieur Carnaval puis rendez-vous à la salle des fêtes où boissons et gourmandises étaient servies et offertes par l'association.





Ensuite le confinement est arrivé et c'est avec regret que nous avons été dans l'obligation d'annuler quelques événements comme : la chasse aux œufs qui aurait dût avoir lieu le 12 avril au terrain de jeux où habituellement environ 70 enfants sont présents.

La fête des mères, le 06 juin où 5 familles véternates étaient concernées pour recevoir un présent afin de souhaiter la bienvenue à leur nouveau-né. Nous ne manquerons pas de leur proposer un nouveau rendezvous l'année prochaine, le 29 mai.

La fête de la musique qui était prévue le 21 juin. Même si le confinement était levé pour cette date, les rassemblements étaient interdits. Mais Festi'Ventron est avant tout une association solidaire, il était donc évident pour nous de penser à tout ce personnel soignant qui a travaillé très dur pendant cette période compliquée. Les membres de l'association ont confectionné des gâteaux et envoyé des dessins, faits par les enfants, aux EHPAD et SSIAD de Cornimont, La Bresse et Le Thillot, sans oublier nos agents communaux. Tous étaient touchés d'un tel soutien et n'ont pas manqué de nous remercier.

Toujours dans la solidarité, Festi'Ventron a apporté son aide aux deux familles touchées par un incendie en organisant une cagnotte. Ce sont 21 participants que nous tenons encore à remercier. Nous avons remis cette cagnotte d'une valeur de 1708 euros aux deux familles le 1^{ier} août à la salle des associations. Si le

masque et les distanciations sociales étaient au rendez-vous, l'émotion l'était également.

Une nouveauté 2020 : Cette année, notre association a voulu créer une nouvelle animation en installant un panneau en bois représentant une cigogne apportant un nouveau-né. Ce panneau est installé à l'entrée du village (pré Philibert) où le prénom du nouvel arrivant y est inscrit. Nous avons voulu créer cette animation afin de montrer aux familles véternates que nous pensons à eux et bien sûr pour souhaiter la bienvenue au bébé. Cette décoration est ensuite offerte à la famille en guise de souvenir. 4 bébés ont déjà eu le privilège d'y être inscrits et d'autres

sont encore à venir... N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez mettre votre enfant à l'honneur au 06/61/69/23/96.

Dernière animation en date : le 03 juillet, distribution des sets de géométrie pour les futurs CP et des dictionnaires d'anglais pour les futurs 6^{èmes}. Habituellement, cet événement a lieu lors de la kermesse de l'école mais celle-ci ayant été annulée en raison de la covid-19, la distribution s'est faite directement au domicile des familles concernées.

L'association Festi Ventron



Et pour finir, d'autres événements à ne pas manquer : Saint-Nicolas le 05 décembre 2020 - Crémation des sapins le 09 janvier 2021. Carnaval le 06 février 2021- Pâques le 04 avril 2021 - Marche gourmande, date à définir - Fête des mères le 29 mai 2021.

Les Amis de la Nature du refuge "Les Falères"

Suite au confinement, nous n'avons pas pu être présents dans notre refuge comme nous l'aurions souhaité. Surtout, nous ont manqué nos amis, nos voisins et l'air de Ventron. Nous avons dû annuler de nombreuses réservations, dont bon nombre de personnes devenues nos amis.

Pendant ce temps, nous avons démarré les travaux de modifications du refuge, afin d'augmenter le confort de nos résidents et surtout pour suivre la recommandation de la commission de sécurité, nous demandant de déplacer notre atelier hors du bâtiment central. Ces travaux ont bien avancé et nous espérons que pour l'automne ils seront achevés. Nos espoirs sont aussi qu'à ce moment-là, nous pourrons de nouveau être libres de nos mouvements et de pouvoir tous nous revoir sans problème.

Le comité du refuge Les Falères



L'US Ventron

Après une fin d'hiver écourtée, les entraînements de saut ont repris début juin sur le tremplin Maurice Mailly. Notre sport étant en plein air et individuel, nous avons réussi assez facilement à adapter nos séances en respectant les gestes barrières. Nos entraînements durent entre 2h et 2h3o. La 1ère partie, pour améliorer l'agilité, la souplesse, la coordination, l'équilibre, propose des exercices ludiques individuels ou en équipe (quand les gestes barrières peuvent être respectés). La 2ème partie plus spécifique, est axée sur des sauts sur le tremplin (petit ou grand suivant les niveaux).

Si cela vous tente, n'hésitez pas à venir rejoindre les jeunes sauteurs de l'US Ventron, l'ambiance est très conviviale au sein de notre groupe.

CONTACT: Christophe (06/74/93/17/98) ou Patrick GERARD (06/88/14/06/76). Toutes les compétitions nationales de juillet et d'août ont été annulées. Les coupes des Vosges de saut ont pu être reprogrammées à partir du mois d'août: le 1^{er} août à Bussang, le 21 août à Xonrupt.



À Ventron, ce sera le samedi 12 septembre, il y aura un concours de saut suivi d'un combiné en course à pied. Cette épreuve est ouverte aux jeunes licenciés FFS jusqu'à 15 ans. Événement à ne pas manquer : les championnats de France de saut et combiné qui se dérouleront à Gérardmer le week-end du 10 et 11 octobre. Vous pourrez voir à cette occasion Paul BRASME et Antoine GERARD, nos 2 athlètes de l'USV, membres de l'équipe de France.

Le comité USV



Le Club du 3^{ème} Age

Depuis le mardi 10 mars, j'ai décidé de la fermeture de l'activité jeux cartes suite à la recommandation du Préfet. Depuis cette date, toutes nos activités sont suspendues. Comme les 4 clubs amis, nous suspendons les cartes jusqu'à nouvel ordre dans l'attente d'un vaccin qui devrait nous protéger.

En effet, le local à notre disposition est un lieu public limité à 10 personnes où nous devons porter le masque et garder les distances préconisées. Difficilement réalisable pour des joueurs de cartes.

De plus il y a lieu de décontaminer les cartes, les tapis ainsi que la salle avant chaque participation. Cette année étant une année blanche, toutes les cotisations réglées par les membres du club pour 2020 seront valables pour l'année 2021. Je suis désolé pour les amateurs de belote et tarot, et souhaite une reprise dans les meilleures conditions sanitaires car nous sommes une catégorie de personnes vulnérables.

Le Président, Michel Aimé HUSSON

L'Actu chez nos Pompiers Véternats

Ces derniers mois ont été riches en émotions et en évènements pour le Centre d'Incendie et de Secons (MS) de VENTRON et la vie de ses sapeurs-pompiers.

COVID & Confinement : Impacts sur notre activité

De la prévention, de la prévention, toujours de la prévention

Le SDIS des Vosges n'a pas connu de vacances au Printemps et de loin! Il a eu la lourde tâche de protéger ses pompiers tout en protégeant les autres.

C'est alors que plusieurs notes de services à l'ensemble des casernes ont été imputées afin de préserver au mieux, le service d'incendie et de secours aux personnes en danger. Nous, comme de nombreux CIS, nous avons été contraints de ne pas faire d'intervention, hormis les incendies, pour la



simple raison que le matériel, tels que les masques et les blouses, était insuffisamment approvisionné. Le stock ne comblait pas toutes les casernes. Les grands centres étant bien sûr privilégiés.

Et comme toutes autres associations ou commerces, notre petit Monde s'est retrouvé à l'arrêt avec interdiction de manœuvrer et obligation d'annuler toutes les animations prévues ; la distanciation sociale ne pouvant pas être respectée. Cela était certes indispensable, mais a été vécu par la plupart de nos pompiers, comme une sensation d'impuissance face à cette crise mondiale.

La crise du CORONAVIRUS = Ce n'est pas le TERMINUS!

Ce n'est pas parce que ce sentiment d'impuissance était présent que nous allions être inutiles ! Et pour preuve, nous avons fait plusieurs actions de prévention dont une vidéo du 26 avril, qui a fait fureur sur la toile

FACEBOOK: https://facebook.com:292444748259019/videos/538715973508528/

Celle-ci a été regardée par plus de 18000 personnes et partagée + de 200 fois. Nous avons donc marié l'utile à l'agréable en relevant le défi du #Handstandchallenge et du #Madisonpompierschallenge. Notre petite touche personnelle de prévention et de soutien à tous ceux qui ont été confrontés à cette crise sanitaire a beaucoup plu.

Vous pouvez la retrouver sur notre Page : Sapeurs-Pompiers de Ventron. Nous avons également fait plusieurs actions sur internet, en sollicitant les individus à respecter les gestes barrières qui étaient et sont toujours tellement importants! Le virus est toujours présent alors prudence, et faites attention à vous!



Feux sur Feux!

La prudence est de rigueur lors de fortes chaleurs! Durant ces quelques mois, nous avons connu plusieurs feux sur la commune. En effet, c'est en avril dernier et le 1^{er} Juin que nous avons connu 2 feux de broussailles; le premier près des Rosiers et le second au Chemin du Rupt du Moulin dans les cailloux de l'Orbi. Ceux-ci ont été éteints avec la collaboration des centres voisins tels que Cornimont, Le Thillot, Saulxures sur Moselotte et Remiremont.

Mais, c'est malheureusement le dernier en date, le 1 er juillet, qui a ému et bouleversé tous les villageois. La maison de Colette LUTTENBACHER et de sa Sœur Thérèse, a été ravagée par les flammes. Plusieurs heures ont été nécessaires à l'extinction du feu. Le diagnostic avec les experts est toujours en cours pour connaître la cause du sinistre. Sur ces 3 feux, l'infirmière Sapeur-Pompier véternate, JEANDEL Marjorie, a été présente afin d'assurer la sécurité des Pompiers en action. La prudence était de mise. La Maison a également été mise en sécurité avec l'intervention de Premys Agence Ferrari afin que celle-ci ne s'écroule pas sur les habitations avoisinantes.



Pompier à l'Honneur

L'expérience paie toujours ! Pascal JEANDEL, un des piliers des sapeurs-pompiers véternats a été remercié de tout ce qu'il a pu accomplir au sein de l'UDSP88 (Union Départemental des Sapeurs-Pompiers des Vosges) avec de jolies récompenses.

Actions en cours et à venir

Travailler plus régulièrement pour travailler mieux ! À défaut de ne pouvoir organiser les journées « des gestes qui sauvent » ouvertes au public, nous en profitons pour nous perfectionner afin de mieux vous préparer aux situations d'urgence vitale. En ayant l'avantage d'avoir quelques techniques parisiennes complémentaires grâce à nos pompiers. RDV en 2021 ! Alors, gardez un œil sur le bulletin local, l'Echo de l'Orbi.

Recrutement

En 2020, et malgré ce remue-ménage, le recrutement continue. Une autre femme va faire son apparition parmi l'effectif présent. Ludivine GEHIN va nous rejoindre prochainement. C'est l'épouse de Florian GEHIN ; qui lui-même a débuté en 2019. Nous serons bientôt plus nombreux en effectif féminin qu'en effectif masculin...

Alors si vous voulez nous concurrencer! Action! Nous en profitons pour vous dire qu'il n'y a pas d'âge, de sexe ou de critères spécifiques pour être Sapeur-Pompier Volontaire. Seule votre motivation et votre

bienveillance comptent!



Pour les plus jeunes à partir de 13 ans, ils peuvent entrer à l'école des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) où les formations s'étendent sur 3 ans, afin d'apprendre en douceur. Pour ceux de plus de 16 ans, l'intégration s'effectue un peu plus rapidement avec des formations rapprochées. Le feu ne vous correspond pas ou vous fait peur ? Optez pour la mono-compétence, c'est-à-dire le secourisme, dans un premier temps ! C'est possible, tout est possible.

Soyez fiers de vous engager! Parlez-en autour de vous...

Amis, famille, collègues, vous connaissez forcément quelqu'un qui aime s'investir, qui a de l'ambition, qui aime donner de sa personne, qui souhaite être au contact des autres, partager, donner ou recevoir... Car oui, on reçoit énormément à être pompier. Alors, pourquoi pas vous ? Pour suivre toute notre actualité ou pour des conseils ou informations, n'oubliez pas de vous abonner et aimer notre Page FACEBOOK : Sapeurs-Pompiers de Ventron. À très vite et prenez soin de vous !

Marjorie JEANDEL, secrétaire de l'Amicale

Le SEL, pour un monde plus humain

En avril 2019 est née à Cornimont une nouvelle association nommée SEL des hauts. SEL veut dire « Système d'Echange Local ». L'association regroupe une soixantaine d'adhérents, habitants d'une quinzaine de communes disséminées au fil de la Moselotte et de la Moselle, en passant par la Cleurie.

Au sein du SEL, les membres échangent entre eux des services, des savoirs ou des biens. Ces échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, les grains de sel. (Pour faire simple, 1 grain de sel = 1mn de service rendu). Pour certains, le SEL permet de suivre un cours, de donner un coup de main au jardin ou à la maison, d'offrir une nouvelle vie à des objets sans toucher à son porte-monnaie. Pour d'autres, le SEL répond à un choix de vie, une envie de se positionner, de résister au système dominant. Un système d'offres et de demandes contribue à favoriser la mise en relation entre les adhérents, créant ainsi un réseau très local au sein duquel la convivialité est le maître-mot.

Pour s'informer, il suffit de contacter l'un ou l'une des référents actuels : Eliane MOUGEL (06 30 09 51 98) - Yannick PIOPPO (06 83 08 68 37) Alain PASCUTTO (06 76 92 10 32). Le site internet est accessible, en partie pour les non-adhérents, à l'adresse : https://sel-des-hauts.communityforge.net/

Le Président, Alain PASCUTTO





22 & 29 Visite en famille et atelier Musée du textile

Novembre Décembre

Date à confirmer Concert dédié à Pierre Creusot **Loisirs véternats** o5 Saint Nicolas
Festi Ventron

Informations Pratiques

Mairia

03 29 24 18 18

1 place de la mairie

mairie-de-ventron@orange.fr

www.ventron.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 8h3o à
11h3o et vendredi toute la journée
8h3o/11h3o et 14h3o/17h.
Sur rendez-vous de 14h3o à 17h

sauf le jeudi après-midi. Cantine scolaire

03 29 23 77 14

Ouvert du lundi au vendredi :

11h30 -13h30

Office de tourisme intercommunal

**** 03 29 24 07 02

⊠₄ place de la mairie

ventron-tourisme@hautes-vosges.fr www.ot-ventron.fr/

Facebook:

« Bureau d'Information Touristique de Ventron »

Agence postale

03 29 23 25 52

[™]2 place de la mairie

Ouvert lundi : **9h-11h45**, mardi, jeudi, vendredi et samedi : **9h-12h**

Garderie périscolaire :

6 03 29 24 17 17

Ou 06 12 04 86 02 Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7h15 -8h30 et 16h - 18h30

Bibliothèque municipale

Chemin du plain Ouvert les mercredis, semaines paires :

16h3o -18h3o

Magazine d'information trimestriel de la commune de Ventron

Directeur de publication : Brigitte VANSON, Maire Chargée de la communication : Hélène LEROY Imprimerie : LOOK TA COM - Saint Nabord.

Crédits photos : C. HEITZ, B. VANSON, H. LEROY, S. LAPREVOTE. Associations : Festi-Venton, Loisirs Véternats, Musée du Textile, Amis de la Nature, USV, Amicale Sapeurs-Pompiers, Cors et Accords

Comité de lecture : Amélie ABEL, Céline HEITZ, Hélène LEROY, B. VANSON.